

## **Urbanisme selon PCV : une différence d'approche et de réflexion**

Au menu du Conseil Municipal du mois de mai, toujours la même « musique » ;

- la confirmation d'une gestion financière très administrative aux priorités discutables;
- la continuation des transferts de compétences à la CARENE (pardon St Nazaire Agglo) sans réduction des charges de la commune, mais avec une plus grande exposition aux risques de la centralisation (cyberattaques) ;
- les initiatives appréciées de soutien à l'art et au sport, nécessaires pour sortir du business-finances;
- aucune nouvelle des ports, même pas du report du « choix » du futur délégataire unique...

### **Village des Forges : une problématique de proximité et de transport.**

Après une analyse critique de M. Nicosia, le maire a reconnu qu'il ne maîtrisait pas la situation d'urbanisme avec l'OAP Les Forges pour 26 logements dont 5 logements sociaux entre le camping et la station d'épuration d'Ecoosiernes. Il dit ne pas savoir ce que veulent réellement les habitants des Forges ; il vient de découvrir une zone humide à cet endroit ! 4 ans après avoir adopté cette OAP et après 10 ans de mandat : quel aveu !

C'est pourtant simple : les familles veulent pouvoir se loger à proximité de leur travail et faire leurs courses ou emmener leurs enfants à l'école à pied ou à vélo. Aux Forges, c'est problématique...

### **Le logement et la mixité sociale : une politique en déni de la réalité.**

Le choix de l'urbanisme sur la commune devrait être en adéquation avec cet objectif : se vanter d'avoir des logements sociaux près de la mer, c'est se tromper de priorité.

Il faut cesser de réserver ces logements dans les nouveaux collectifs à 9 000 €/m<sup>2</sup>, mais à 20% d'obligation de logements sociaux, les moins bien orientés (énergivores) ou les plus exposés aux bruits. On voit le résultat !

Aujourd'hui avec l'individualisme croissant, vivre en copropriété sans heurts relève de l'utopie. Alors, quand on y ajoute les différences de culture et/ou de ressources, donc de mode de vie, la mixité sociale devient délicate, potentiellement source de tensions entre résidents. Surtout dans un même ensemble où ceux qui ont acheté leur logement l'ont surpayé pour financer le quota de logement social imposé au promoteur !

Il est urgent de rattraper le retard pris par cette politique, en affectant le foncier communal pour y faire du 100% social, plutôt que le brader à des promoteurs, pour y inclure 20% de social.

Ainsi, c'est à la commune de compenser le déséquilibre coût du logement social / prix du terrain. Cela n'empêche nullement d'implanter des logements sociaux près des écoles et des commerces, dans le tissu urbain central.

C'est ce que demandent les parents de jeunes enfants et les personnes d'un certain âge...

**L'urbanisme n'est pas qu'une affaire de promoteurs et de comptables, il faut surtout y mettre de l'humain**

### **La circulation dans les avenues champêtres du « lotissement Mercier » :**

Le sujet énerve le maire, qui s'est laissé aller à des insinuations blessantes envers les riverains et les conseillers municipaux qui ont contesté la méthode de transfert d'office. Le maintien du caractère champêtre, qui fait consensus, n'impose pas un transfert d'office : un acte notarié avec transfert amiable (comme toutes les cessions gratuites réalisées au profit de la commune) est possible puisque c'est ce qui est proposé si le Préfet le décide... Finalement, ce qui était impossible avant l'enquête publique est devenu possible après !

Le vrai sujet, c'est la maîtrise de la circulation dans ce quartier patrimonial, comme d'autres quartiers de la ville. Mais se concerter avec ses administrés sur un plan de circulation qui les concerne : inconcevable pour M. le Maire . Question d'ego !

***Pornichet c'est vous avec Valérie FRAUX***

Voir les avis de PCV sur <https://www.pornichet-c-vous.org/CR CM.html>



***100% social sur du foncier communal : c'est possible !***